



Du 26 au 3 Juin 2017

Bulletin d'inscription Equipage 2017

Avion : type et immatriculation :

Equipage : Nom, prénom du Commandant de bord :

Nombre de copilotes :

Nombre de passagers :

Hébergement :

Nombre de personnes		
En chambre "Twin"	En chambre "Double"	En chambre "Single" <i>(Supplément de 300,00 € par personne)</i>

Renseignements aéronautiques :

Un tableau vous sera envoyé courant février par Roland Pagnier, Directeur des vols. Ce document devra être rempli et renvoyé par courrier électronique le plus rapidement possible à l'adresse suivante : directeur.des.vols.3@orange.fr

Photos :

François Joliot contactera les membres des nouveaux équipages, par courriel, afin de collecter les photos d'identité.

Préinscription :

- prendre connaissance du manuel d'exploitation du tour (à consulter sur le site www.revesdegosse.com, onglet communauté puis info équipages).
- remplir scrupuleusement le présent bulletin, l'imprimer, le signer, et le renvoyer par courrier, avec un chèque d'acompte de 200 € par membre d'équipage à : Philippe Ciboulet, 12 rue du Faucigny, 74100 Annemasse.
- remplir scrupuleusement la fiche de renseignements au format Excel et la retourner par courriel à : famille.ciboulet@wanadoo.fr

Le dossier doit être parvenu complet avant le 31 Décembre 2016. La caravane étant limitée à 22 avions, la liste des équipages retenus pour le tour 2017 sera communiquée le 15 Janvier 2017.

Inscription définitive :

Après la préinscription, l'inscription définitive n'est retenue qu' à réception (à la même adresse) d'un chèque correspondant au solde de la totalité du montant de l'inscription, et à réception par le Directeur des vols de la fiche de renseignements aéronautiques, le tout avant le 15/3/2017.

Frais :

- Engagement de l'avion et de ses deux pilotes: **2370 €**
- Membre d'équipage supplémentaire : **635 €** par personne,
- Supplément chambre single : **30 €** par personne et par jour,
- Changement de composition d'équipage, par personne: **200 €**

Budget prévisionnel des autres frais : prévoir le coût de 20 heures de vol environ pour les navigations (à 120 Kts) + les heures de vol de mise en place vers le départ et le retour à la base.

Frais engagés pour les « tours d'avion » : ils sont remboursés par l'association les Chevaliers du Ciel pour un montant de **50 €** forfaitaire par rotation.

Avitaillement : généralement, l'avitaillement est payé chaque jour de façon globale par les Chevaliers du Ciel qui refacture ensuite à chaque avion la totalité de son avitaillement. C'est pourquoi, un chèque d'acompte de 1000 € est demandé le jour du départ.

Calcul du montant total de l'inscription :

Engagement avion :		2370	€
Personne(s) supplémentaire(s) : 635 x	=		€
Suppléments single : 30 x 10 x	=		€
Changement d'équipage 200 x	=		€
TOTAL.....	=		€

ACOMPTE : 200 € x nombre de membres d'équipage = €

Chèque à libeller au nom des « Chevaliers du Ciel »

Fait à, le

Signature du commandant de bord

après mention manuscrite « lu et approuvé le manex du tour 2017, bon pour acceptation »